

"QUAND SEULES CERTAINES VOIX SONT ENTENDUES, LA PROTECTION DEVIENT PARTIELLE"

**LIBÉRER LA PROTECTION GRÂCE À UNE PROTECTION
COMMUNAUTAIRE SENSIBLE AU GENRE**



Photo by Dmytro Vasyliiev

PRINCIPAUX CONSTATS

Du Mali à la Somalie, et de l'Ukraine au Yémen, les recherches de CIVIC montrent que les mécanismes de protection communautaire qui excluent ou marginalisent les femmes, les jeunes ou d'autres groupes produisent des résultats de protection moins efficaces pour l'ensemble de la communauté. Une protection inclusive n'est pas un simple ajout en matière d'égalité de genre : c'est une condition essentielle de l'efficacité de la protection.

134

Entretiens individuels

11

Discussions de groupe

4

Contextes nationaux

POURQUOI UNE PCB SENSIBLE AU GENRE EST IMPORTANTE

Les efforts de protection communautaire (CBP) peuvent refléter les inégalités des sociétés dans lesquelles ils opèrent. Lorsque les espaces de concertation en matière de protection sont dominés par des hommes, ou lorsque les préoccupations des femmes sont reléguées au second plan ou cantonnées à des "questions de femmes", la protection devient partielle — non par manque d'intention, mais par manque de diversité de perspectives.

Lorsque les femmes participent de manière significative aux mécanismes de protection communautaire, les communautés identifient davantage de risques, atteignent un plus grand nombre de survivantes et de survivants, renforcent les réseaux d'alerte précoce et élaborent des réponses plus efficaces. Les preuves sont concrètes, non abstraites.



La protection ne peut pas être insensible au genre. Si elle l'est, alors la moitié de la population demeure sans protection."



Responsable d'une ONG nationale, Somalie



SOMALIE



Les actrices de la protection communautaire ont été les premières à constater que, dans le camp de déplacés de Horseed, les ménages dirigés par des femmes étaient expulsés à un taux trois fois supérieur aux autres, faute de disposer de proches masculins pour négocier avec les propriétaires. Leur documentation a conduit à une action gouvernementale et a influencé les lignes directrices nationales en matière d'expulsions.



UKRAINE



Les femmes membres des groupes de protection communautaire ont constaté que les abris d'urgence n'étaient pas approvisionnés pour répondre aux besoins des femmes ou des enfants — absence de produits d'hygiène, d'équipements pour bébés, d'espaces adaptés aux enfants. Leur intervention a permis de changer cela.

LIRE LE RAPPORT



SENSIBLE AU GENRE NE SIGNIFIE PAS RÉSERVÉ AUX FEMMES

Cette recherche remet en question l'idée selon laquelle une protection sensible au genre reviendrait à donner la priorité aux femmes au détriment des hommes. Dans bien des contextes, les hommes sont confrontés à des risques élevés et disproportionnés que toute approche efficace de protection communautaire doit également prendre en compte.

60 %

des victimes civiles adultes en Ukraine sont des hommes — un phénomène lié aux normes de mobilité, non au ciblage des armes.

MALI & SOMALIE

Les jeunes hommes sont confrontés à la détention arbitraire, au recrutement forcé et aux exécutions extrajudiciaires en raison de leur profil d'hommes en âge de combattre.

Lorsque les hommes sont détenus, tués ou recrutés de force, les femmes se retrouvent souvent seules à la tête du ménage, ce qui aggrave leur situation déjà précaire. Une protection sensible au genre consiste à comprendre comment les conflits affectent différemment les femmes, les hommes, les filles et les garçons, et à concevoir des réponses qui prennent en compte l'ensemble de ces réalités.



SOMALIE



Les femmes et les hommes membres des groupes de protection communautaire soutenus par CIVIC ont collaboré pour mettre fin au harcèlement exercé par des milices aux points d'eau d'un camp de déplacés. Les femmes ont établi un climat de confiance avec les survivantes et survivants ; les hommes les ont accompagnées auprès de la police. En deux semaines, le harcèlement a cessé. Aucun des deux groupes n'aurait pu y parvenir seul.



Photo by Anouk Delafante/European Union



Photo by saved Foundation

YEMEN



Les femmes membres des groupes de protection communautaire soutenus par CIVIC subissaient du harcèlement et des extorsions aux postes de contrôle militaires. Elles ont signalé leurs préoccupations aux membres féminines du groupe, qui ont sollicité leurs collègues masculins pour engager directement le dialogue avec les responsables militaires. Ensemble, ils ont réussi à plaider pour le déploiement de femmes agentes aux postes de contrôle et pour la mise en place d'espaces réservés aux femmes pour les fouilles. Ces avancées n'auraient pas pu être obtenus par les femmes seules ou les hommes seuls.

“ **Le rôle économique croissant des femmes dans le contexte de conflit ne s'est pas traduit par une inclusion dans les instances de décision. Leurs contributions restent sous-valorisées dans les espaces formels de leadership et de gouvernance.** ”

Responsable d'une ONG, Yemen

Une protection communautaire efficace exige des actions délibérées : fixer des seuils de participation, créer des espaces réservés aux femmes lorsque les communautés en expriment le besoin, lever les obstacles pratiques tels que le transport ou les responsabilités de soins, et former à la dimension genre aussi bien les acteurs communautaires que les forces de sécurité. L'inclusion ne se limite à savoir quelle personne est présente dans une salle — elle dépend de ceux et celles dont les perspectives orientent les priorités et les réponses en matière de protection.

INTERSECTIONALITÉ: LE GENRE N'EST PAS LE SEUL OBSTACLE

Le genre influence les risques de protection, mais il n'agit jamais seul. L'âge, le handicap, le statut de déplacement, l'appartenance clanique ou ethnique et la situation économique se combinent et interagissent pour déterminer qui est le plus exclu des espaces de protection et le plus exposé aux violences.

En Somalie, un acteur de la protection communautaire l'a résumé clairement : “Une jeune femme issue d'un clan minoritaire dans un camp de déplacés fait face à bien plus d'obstacles qu'un homme âgé d'un clan dominant vivant au centre-ville.” En Ukraine, le statut d'ancien combattant, le handicap et le genre interagissent pour façonner à la fois l'autorité et la vulnérabilité. Au Mali et au Yémen, les faibles taux d'alphabétisation et de scolarisation des filles renforcent leur exclusion des espaces de protection.

Les mécanismes de protection qui ne prennent en compte qu'une seule dimension de l'exclusion risquent d'en reproduire d'autres. Une protection communautaire efficace doit intégrer l'ensemble des identités qui s'entrecroisent — et ne pas considérer le genre de manière isolée.



Photo by: Hana Haza'a/UN Photo

LES SOLUTIONS LOCALES ONT BESOIN D'UN SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Dans les quatre contextes étudiés, les acteurs de la protection communautaire ont été unanimes : les réussites locales se développent rarement ou ne perdurent pas sans soutien institutionnel, volonté politique et financement durable. En Somalie, le plaidoyer des femmes a permis de modifier les directives nationales sur les expulsions — mais des efforts comparables au Yémen ont stagné, les femmes restant exclues des instances formelles de décision au niveau national.

Une protection communautaire sensible au genre n'est donc pas seulement une question de participation locale. Elle exige des bailleurs qu'ils financent de manière flexible et sur le long terme, des gouvernements qu'ils combinent les lacunes législatives, et des acteurs de sécurité qu'ils reconnaissent les femmes comme des interlocutrices légitimes — et non comme de simples bénéficiaires. Les solutions portées par les communautés ne peuvent devenir des résultats de protection durables que lorsqu'elles sont reliées aux institutions détentrices du pouvoir.

L'INCLUSION NE SE PRODUIT PAS SPONTANÉMENT

Les mécanismes de protection communautaire reproduisent souvent les inégalités des sociétés dans lesquelles ils opèrent. Les femmes sont fréquemment sous-représentées dans les rôles de leadership, marginalisées dans les espaces mixtes ou limitées à s'exprimer uniquement sur des questions considérées comme des “problèmes de femmes”. Les jeunes, les personnes déplacées et les personnes en situation de handicap font face à des obstacles similaires.